

# RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE MAPPING DES MIGRANTS ET DES ACTEURS CLES SUR LE GRAND TUNIS

## TERMES DE REFERENCE:

Structure: L'ATSR avec l'appui de l'UNFPA Tunisie

Contexte de la consultation: Aujourd'hui, le monde compte 244 millions de migrants internationaux (Rapport des Nations Unies, 2015), soit une augmentation de 41% par rapport à 2000. Ce chiffre comprend près de 20 millions de réfugiés. Quel que soit leurs raisons, leur statut juridique, leurs profils, ces personnes en mobilité sont exposées à des violations de leurs droits, leurs accès à des services sociaux et de santé sont généralement limités dû à multiples barrières socioéconomiques, linguistiques, culturelles et parfois juridiques.

En Tunisie, et depuis la crise humanitaire libyenne suivie par la crise syrienne, le profil de la migration en Tunisie a changé. La Tunisie compte aujourd'hui des réfugiés, des demandeurs d'asile, des migrants irréguliers, des « Harega » en plus des migrants réguliers venant des pays du Maghreb, de l'Afrique Subsaharienne et des pays européens voisins pour des raisons diverses.

A travers ce projet, et avec l'appui du Conseil Danois des réfugiés (à travers son Mécanisme de suivi des migrations mixtes ; 4MI), l'Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR) , en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), cherche à identifier les besoins en matière de services de santé sexuelle et reproductive (SSR) et de prise en charge de la violence fondée sur le genre (VFG) des jeunes migrants se trouvant sur le Grand Tunis et à déterminer les principales barrières limitant leurs accès à des services SSR/VFG.

Le recueil des données se fera à travers une enquête terrain et des interviews individuelles auprès des migrants dans leur environnement quotidien et lieux de rencontre.

En vue de préparer cette phase de recueil de données, l'ATSR et l'UNFPA prévoient de recruter un consultant pour faire un mapping des lieux de rencontre/concentration des jeunes migrants et des différents acteurs impliqués dans l'offre de service pour ces migrants sur le Grand Tunis

Les jeunes migrants cibles de ce mapping sont toutes les personnes âgées entre 18 et 29 ans se trouvant dans l'une des situations suivantes : migrants irréguliers ou demandeurs d'asile ; migrants réguliers et réfugiés en situation de vulnérabilité socioéconomique ; personnes victimes de traite.

Terminologie

**Migrant** : Selon l'Organisation internationale de migration (OIM), un migrant est « toute

personne ayant traversé une frontière internationale sans prise en considération des raisons du déplacement, du statut, ni de la durée de son séjour.

**Migrants vulnérables** : sont des personnes migrantes qui se trouvent exposées à des risques menaçant leur existence ou leur bien être nécessitant une assistance spécifique immédiate. [1]

**Demandeur d'asile** : Personne demandant à obtenir son admission sur le territoire d'un Etat en qualité de réfugié et attendant que les autorités compétentes statuent sur sa requête.

**Migrant en situation régulière** : Migrant dont l'entrée et le séjour sur le territoire d'un Etat étranger sont conformes au droit applicable.

**Migrant en situation irrégulière** : Migrant contrevenant à la réglementation du pays d'origine, de transit ou de destination, soit qu'il soit entré irrégulièrement sur le territoire d'un Etat, soit qu'il s'y soit maintenu au-delà de la durée de validité du titre de séjour, soit encore qu'il se soit soustrait à l'exécution d'une mesure d'éloignement.

**Traite de personnes** : Terme désignant « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte.

**Réfugié** : est une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle ; qui craint avec raison d'être persécutée du fait de son appartenance communautaire, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de la dite crainte

Responsabilités:

1. Identifier les principaux lieux de concentration et de rencontre des migrants sur le Grand Tunis, en mettant l'accent sur les jeunes migrants 18-29 ans femmes et hommes se trouvant dans l'une des situations sus mentionnées.

2. Collecter des informations détaillées sur la nature et les caractéristiques de ces points de rencontre ainsi que l'accessibilité de ces zones et leur situation par rapport aux services SSR y compris la VFG de proximité.

Organiser des entrevues avec les acteurs clés (gouvernementaux, non gouvernementaux et populations concernées) pour approfondir le mapping

3. Rédiger un rapport de cartographie qui sert d'outil de référence pour la phase de l'enquête terrain.

4. Elaborer une cartographie des principaux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux œuvrant dans le domaine de la migration et/ou de la SSR/VFG sur le Grand Tunis.

5. Recueillir des données se rapportant aux différents types interventions de ces acteurs auprès des migrants.

6. Organiser une réunion de validation des 2 documents avec les acteurs concernés

7. Faciliter un atelier de présentation du mapping

Conditions du contrat:	La consultation s'étalera sur 15 jours à partir du 07 Juillet 2017.
Lieu:	Tunis, Tunisie
Livrables :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une note méthodologique détaillant la démarche à préconiser et le planning de la consultation</li><li>• un rapport de cartographie détaillé des points de rencontre/concentration des migrants sur le Grand Tunis ne dépassant pas les 20 pages)</li><li>• un rapport de cartographie des principaux acteurs œuvrant dans le domaine de migration et/ou SSR/VFG détaillant leurs champs d'intervention ne dépassant pas les – 15 pages)</li><li>• le rapport d'atelier de présentation du mapping</li></ul>
Suivi :	Le/la consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le staff responsable de ce projet à l'ATSR et à l'UNFPA.
Qualifications / Experience	En plus d'une formation supérieure en sciences sociales ou médicales, le (a) consultant(e) doit avoir : <ul style="list-style-type: none"><li>• des connaissances approfondies en matière de migration et des courants migratoires en Tunisie</li><li>• Des connaissances approfondies en matière de SSR/VFG et des différents services offerts en Tunisie</li><li>• Une expérience préalable dans la gestion, l'analyse et l'élaboration de cartographies est un atout</li><li>• Une capacité de synthèse, d'analyse et d'évaluation des données recueillies</li><li>• Une maîtrise du français et de la langue arabe</li></ul>
Modalités de paiement:	le(a) consultant(e) percevra des honoraires en Dinars Tunisiens sur la base de la grille tarifaire des consultants nationaux, à la remise des différents livrables, qui auront été jugés acceptables par l'ATSR et l'UNFPA

Pour postuler, prière d'envoyer un CV actualisé et une proposition de note méthodologique détaillée à l'adresse e-mail suivante: [recrutement@atsrtn.org](mailto:recrutement@atsrtn.org) et ce, avant le 07 Juillet 2017 à 12:00